

**Vide-greniers de
la Ressourcerie d'Apprentis d'Auteuil
Dimanche 16 juin 2024**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

INSCRIPTIONS

Les inscriptions et paiements se font **exclusivement sur internet** en suivant le lien ci-dessous :

Aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone, mail ou remise en mains propres, mais uniquement sur internet via par la billetterie en ligne helloasso.com :

<https://www.helloasso.com/associations/apprentis-d-auteuil/evenements/vid-greniers-apprentis-d-auteuil-dimanche-16-juin-2024>

Si un exposant ne respecte pas les conditions prévues dans le présent document, Apprentis d'Auteuil sera en droit de refuser sa demande d'inscription, son accès au site. L'exposant pourra être amené à quitter le site sur demande des organisateurs.

Apprentis d'Auteuil se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de l'évènement, et notamment lorsque les 140 stands disponibles auront été attribués.

POUR TOUTE INFORMATION

Pour toute information, il vous est possible de nous contacter, **par mail** à l'adresse :
vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org

TARIFS DES STANDS ET PARKING

- 3 mètres linéaires (3m x 2m) : 50 €
La réservation est limitée à 2 stands soit 6m x 2m maximum
- Place de parking : 10 €

Clôture des inscriptions prévue : Mercredi 30 avril 2024 (17h)

La clôture sera effective avant cette date dès que tous les emplacements auront été loués.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Après paiement en ligne, il vous sera envoyé par mail le justificatif de votre emplacement, au plus tard 15 jours avant le vide-greniers. Ce justificatif - adressé par mail uniquement - sera à présenter le jour de l'installation.

ATTRIBUTION DES STANDS

Les stands sont attribués au fur et à mesure des inscriptions en ligne sur le site Hello-Asso.

NB : Aucune demande particulière d'emplacement ne sera prise en compte

DESISTEMENTS ET ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

Toute annulation doit être signifiée **par écrit par mail avant le 30 avril 2024** (17h00) à :

vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org

L'annulation ou le désistement signifié avant cette date donnera lieu au remboursement du montant de la participation.

A compter de cette date, aucun remboursement ne sera effectué pour quel que motif que ce soit, sauf annulation du vide-greniers faute de participants ou pour un cas de force majeure (ex : situation sanitaire).

ANNULATION DU VIDE-GRENIERS EN CAS DE FORCE MAJEURE, OU PAR MANQUE DE PARTICIPANTS

L'évolution de la situation sanitaire peut rendre aléatoire l'organisation et la tenue d'évènements comme le vide-greniers.

Ainsi, le vide-greniers est susceptible d'être annulé à n'importe quel moment, notamment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des éventuelles restrictions imposées par les autorités publiques.

En conséquence,

- dans le cas où la survenance d'un évènement de force majeure lié à la situation sanitaire empêcherait la tenue du vide-greniers
- ou si, à la date du 1^{er} juin 2024, moins de 100 participants se sont inscrits et ont réglé le montant correspondant,

le vide-greniers sera annulé et les montants déjà versés seront également remboursés.

EN CAS DE MAUVAISES CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non installation de l'exposant sur le stand en raison de mauvaises conditions météorologiques (pluie, vent, grêle....).

Les participants doivent prévoir l'équipement nécessaire : bâches, parasols..., pour protéger leur stand. Rien ne pourra être fixé, ni au sol ni aux murs ni aux arbres ou autres installations du site.

ASSURANCES ET RESPONSABILITE

Apprentis d'Auteuil est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de l'Evènement. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux visiteurs ou aux exposants. De son côté, l'exposant répond de tous les dommages qu'il cause à autrui. Il doit obligatoirement être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle. Il est responsable des biens qu'il introduit ou qu'il vend sur les lieux de l'évènement. Apprentis d'Auteuil décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des produits vendus.

TENUE DU REGISTRE DES VENDEURS ET DECLARATIONS SUR L'HONNEUR

Afin de se conformer à la réglementation, Apprentis d'Auteuil demandera certaines informations sur les vendeurs : nom, prénom, qualité, domicile, la nature, le numéro la date de délivrance et l'autorité de délivrance de la pièce d'identité, ainsi qu'une attestation sur l'honneur (modèle figurant en annexe).

INFORMATIONS RELATIVES A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL EFFECTUES PAR LA FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Qui est responsable du traitement ?

Le responsable du traitement est la Fondation Apprentis d'Auteuil, 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16.

Quelle est la finalité du traitement ?

La Fondation Apprentis d'Auteuil est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel des personnes concernées suivantes :

- particuliers exposants dans les vide-greniers organisés par Apprentis d'Auteuil

en vue des formalités de gestion administrative, ainsi que pour les besoins de communication interne ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

La base légale de ce traitement repose sur l'exécution d'obligations contractuelles de la Fondation Apprentis d'Auteuil à l'égard des personnes concernées et/ou d'obligations légales et réglementaires ou sur l'intérêt légitime de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

A qui sont destinées les données collectées ?

En fonction de leurs besoins respectifs, les personnes habilitées de la Fondation Apprentis d'Auteuil sont destinataires de tout ou partie des données.

Ces données peuvent être transmises à des sous-traitants, en charge de traiter ces données pour le compte de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Elles peuvent être également transmises aux autorités administratives (mairie, préfecture, administration fiscale, ...) dans le respect de la réglementation en vigueur.

Combien de temps les données sont-elles conservées ?

Les données à caractère personnel sont conservées durant la durée nécessaire à la finalité du traitement précisé ci-dessus, et également dans le respect des délais liés aux obligations légales et réglementaires.

Quels sont vos droits ?

Dans les conditions et les limites prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur dans l'Union européenne, vous pouvez :

- accéder et obtenir copie de vos données à caractère personnel, demander la portabilité de ces données ;
- faire rectifier, faire effacer ou vous opposer au traitement de ces données ; demander, le cas échéant, la limitation du traitement de vos données ;
- concernant les données à caractère personnel pour lesquelles vous avez préalablement consenti au traitement, retirer à tout moment ce consentement.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Fondation Apprentis d'Auteuil (dpd[at]apprentis-auteuil.org ou 40 rue Jean de la Fontaine 75781 Paris Cedex 16).

Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la C.N.I.L., autorité de contrôle compétente (www.cnil.fr ou 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07).

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE S'INSCRIRE

QUI PEUT ETRE EXPOSANT ?

Seuls les particuliers peuvent être exposants. **Les professionnels ne sont pas autorisés** à s'inscrire. L'organisation du Vide Greniers se réserve le droit d'exclure toute personne manifestement professionnelle, sans aucun remboursement, et ce même après installation.

En vous inscrivant, vous déclarez sur l'honneur :

- **ne pas être commerçant (e)**
- **ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)**
- **la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)**

QUE PUIS-JE VENDRE ?

Uniquement des **objets personnels et usagés**.

Les prix des objets sont fixés librement par l'exposant. Aucun pourcentage sur les ventes n'est demandé par l'organisateur.

Les catégories suivantes ne peuvent être vendues : contrefaçons, produits alimentaires, sanitaires, cosmétiques, armes, articles à caractère pornographique. Les exposants doivent être en conformité avec les éventuelles réglementations ou restrictions applicables aux produits vendus.

COMMENT ORGANISER SON STAND ?

L'exposant est libre d'organiser son stand comme il le souhaite mais il est tenu de respecter impérativement les limites de l'espace qui lui est attribué (métrage en façade, profondeur).

L'organisateur ne fournit aucun matériel (table, chaises...). De même, les moyens de manutentions ne seront pas fournis.

NB : aucune fixation dans les revêtements existants ne sera tolérée. Dans le cas contraire, les dépenses conséquentes aux travaux de remise en état des ouvrages et de revêtements de la voie publique seront à la charge de l'exposant.

COMMENT SAVOIR OU SE TROUVE MON STAND ?

Vous recevrez le numéro de votre emplacement au plus tard 15 jours avant le vide-greniers. Le jour du vide-greniers, les organisateurs vous indiqueront où se trouve votre stand, sans possibilité de modification. Le numéro de votre stand sera marqué sur votre emplacement.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur peut être amené à prendre des photos et/ou à réaliser de petites vidéos en plans larges lors de l'événement. Si vous ne souhaitez pas être photographié ou filmé, merci de nous en informer par mail à vide-grenier.paris@apprentis-auteuil.org

A QUELLE HEURE DEVRAI-JE M'INSTALLER ?

Chaque immatriculation de véhicule sera contrôlée à l'entrée. Afin de faciliter l'installation de tous, chaque exposant devra veiller à vider son véhicule le plus rapidement possible. Veiller à ne pas klaxonner même en cas de ralentissement à l'entrée du site.

L'installation des stands devra s'effectuer entre **6h et 8h30 du matin**. **Pour fluidifier l'installation, vous recevrez (avec le mail indiquant votre numéro de stand) une tranche horaire plus précise pendant laquelle vous devrez arriver.**

NB : **au-delà de 8h30**, votre emplacement ne sera plus garanti.

NB : aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer / circuler sur le site au-delà de 8h30

A PARTIR DE QUELLE HEURE PUIS-JE DEBARRASSER MON STAND ?

La fermeture du vide-greniers est prévue à **18h**.

Aucun véhicule ne pourra circuler sur le site avant 18h.

QUE FAIRE DES OBJETS INVENDUS ?

La Ressourcerie regrette de ne pouvoir accepter de dons le jour du vide greniers.

Aucun invendu, ni sacs, cartons, emballages ne pourront rester sur place à la fin du vide-greniers. Vous pouvez donner vos objets invendus, et uniquement ceux en bon état, à la Ressourcerie d'Apprentis d'Auteuil du mardi au samedi de 9h30 à 18h00, où ils seront triés et revendus au profit des jeunes et familles accompagnés par la fondation.

Les personnes laissant des objets/détritus sur leur stand seront blacklistées les années suivantes.

OU PUIS-JE ME RESTAURER ?

Des espaces de restaurations seront à votre disposition sur le site pour : petit-déjeuners, déjeuners, et snacking. Toutes les ventes sont au profit de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

PUIS-JE VENIR AVEC MES ENFANTS ?

Oui, à condition que les enfants restent sous votre surveillance et responsabilité.

PUIS-JE VENIR AVEC MES ANIMAUX DE COMPAGNIE ?

Non, l'espace est placé sous la réglementation des Parcs et Jardins de la Ville de Paris qui n'autorise pas les animaux dans l'enceinte du parc par extension de la fondation.

QUELQUES REGLES A RESPECTER

Veiller à ne jamais entraver la circulation générale à l'intérieur du site. Les voies d'urgence ainsi que l'accès réservé aux véhicules de secours doivent impérativement rester libres.

Respecter les règles relatives à la tranquillité et à l'ordre public, signaler la présence de tout objet insolite ou non identifié ainsi que tout événement anormal pouvant mettre en cause la sécurité des visiteurs et des exposants.